

Î L E - D U - P R I N C E - É D O U A R D



## DISCOURS DU TRÔNE

prononcé par Son Honneur

J. Léonce Bernard

lieutenant-gouverneur de l'Île-du-Prince-Édouard



à l'occasion de l'ouverture de la quatrième session de la soixante-et-unième  
assemblée générale de la province de l'Île-du-Prince-Édouard

Le 14 novembre 2002

à 15 heures

## *Ensemble, améliorons notre qualité de vie*

*Madame la Présidente,  
Membres de l'Assemblée législative,  
Mesdames et Messieurs,*

**J**'ai le plaisir de vous souhaiter la bienvenue à la quatrième session de la soixante-et-unième assemblée générale de la Province de l'Île-du-Prince-Édouard. Cette Salle historique a été le témoin de nombreux événements importants pour l'Île-du-Prince-Édouard et pour le Canada. Je m'attends à ce qu'un esprit de coopération continue à se manifester tout au long de cette prochaine session et je souhaite du succès aux membres de l'Assemblée dans leurs délibérations.

L'année qui se termine a été particulièrement enrichissante pour notre province. Nous poursuivrons en outre les célébrations du jubilé d'or de Sa Majesté alors que le premier ministre et moi animerons la cérémonie de remise des Médailles du jubilé d'or de la reine Elizabeth II qui se tiendra demain, à Fanningbank. Les médailles seront remises à des Insulaires méritants en raison de leur contribution remarquable à nos collectivités.

L'été dernier, des Canadiens et Canadiennes de tous les coins du pays se sont joints aux Insulaires sur le front de mer de Charlottetown pour célébrer notre fierté nationale alors que le Berceau de la Confédération servait de toile de fond aux festivités de la fête du Canada de 2002 diffusées en direct sur les ondes de la télévision de Radio-Canada.

L'année qui s'achève marque aussi l'ouverture du Centre de technologie de l'Atlantique, un outil de promotion important pour l'avancement de notre province au sein de la nouvelle économie.

En septembre, l'Île-du-Prince-Édouard accueillait SoftWorld 2002, un important forum des technologies de l'information qui a attiré des innovateurs de partout dans le monde.

Nos industries primaires, soit l'agriculture, la pêche et le tourisme, ont toutes connu de bonnes saisons, ce qui a pour effet d'accroître l'optimisme et d'augmenter les possibilités.

Les Insulaires ont toutes les raisons du monde d'avoir confiance en notre avenir collectif. Notre économie a effectué des progrès importants au cours de la dernière année. Les projets de mon gouvernement en partenariat avec les Insulaires ont engendré des résultats mesurables :

- 7 000 emplois se sont ajoutés à notre économie depuis 1996, entraînant ainsi un taux d'emploi record;
- les ventes au détail sont toujours plus élevées que la moyenne nationale, augmentant ainsi le nombre d'emplois et d'occasions d'affaires;
- la valeur des livraisons manufacturières a pratiquement doublé au cours des cinq dernières années;
- les mises en chantier ont augmenté de près de 50 % au cours de la dernière année;
- les agences de cotation ont démontré leur confiance dans la gestion financière de notre gouvernement en élevant à maintes reprises la cote de crédit de notre province;
- le Conference Board du Canada prévoit que notre province connaîtra le deuxième meilleur taux de croissance économique au pays au cours de la prochaine année.

Il est très important de se préparer pour l'avenir, et mon gouvernement est plus que jamais dévoué à faire en sorte que nous continuerons à améliorer nos structures sociales et économiques. Cela permettra aux Insulaires de léguer aux générations futures la qualité de vie qui fait de l'Île-du-Prince-Édouard un chef de file et un innovateur.

Une meilleure qualité de vie pour tous les Insulaires est l'axe central du plan d'action de mon gouvernement.

*« Il est très important de se préparer pour l'avenir, et mon gouvernement est plus que jamais dévoué à faire en sorte que nous continuerons à améliorer nos structures sociales et économiques. »*

## Accroître le partenariat entre le gouvernement et les Insulaires

Une meilleure qualité de vie n'est réalisable que si le gouvernement tient compte des besoins et des aspirations de ceux et celles qu'il représente.

Voilà une prémisse que nous avons prise au sérieux, mon gouvernement et moi, et nous continuons de faciliter la contribution importante des Insulaires à l'orientation future de l'Île-du-Prince-Édouard.

Notre gestion des affaires publiques a tiré avantage des assemblées communautaires régulières organisées par les membres de l'Assemblée législative dans les diverses collectivités de l'Île. La politique gouvernementale est d'autant plus efficace que les membres du Cabinet ont visité les communautés et ont consulté directement la population de la province. L'ouverture et la transparence de notre gouvernement se sont aussi trouvées améliorées par la mise en oeuvre de la première *Access to Information and Protection of Privacy Act* (Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée de l'Île-du-Prince-Édouard).

Mon gouvernement veut aller plus loin en présentant un ensemble de mesures ayant pour but :

- d'accroître l'autonomie du vérificateur général;
- de faciliter la compréhension et l'exactitude des rapports financiers;
- d'établir un plan amélioré de gestion de la dette;
- de garantir que la fonction publique demeure indépendante de l'influence politique.

### Réforme électorale

Le droit le plus essentiel et le plus élémentaire d'une démocratie est le droit de vote. La direction politique a l'obligation de s'assurer que la façon d'élire nos représentants est toujours efficace et appropriée. Pour ces raisons, mon gouvernement constituera une commission indépendante qui aura pour mandat d'étudier le système électoral de l'Île-du-Prince-Édouard, ainsi que les lois et les règlements s'y rattachant, afin de veiller à ce qu'il représente toujours ce que les Insulaires exigent de leur corps législatif.

*« Une meilleure qualité de vie n'est réalisable que si le gouvernement tient compte des besoins et des aspirations de ceux et celles qu'il représente. »*

## *Une nouvelle relation avec notre environnement naturel*

**N**otre qualité de vie dépend largement du maintien de la qualité de notre sol et de nos ressources en eau.

En tant que peuple insulaire, nous sommes profondément conscients du fait que nos ressources sont épuisables, fragiles et limitées. Assurer la viabilité de l'île et de ses ressources naturelles pour les générations actuelles et futures est une priorité pour tous les Insulaires et pour leur gouvernement.

Plusieurs considèrent l'érosion du sol comme le principal problème environnemental de notre province; le lessivage des terres cultivées constitue une menace pour les habitats aquatiques; les concentrations de nitrates présentent un défi; le public s'inquiète de plus en plus du taux d'utilisation des pesticides; les taux d'exploitation forestière dépassent les taux de reboisement.

De plus, le public se préoccupe de plus en plus de la qualité de notre eau potable. Comme nous sommes la seule province canadienne à dépendre entièrement de la nappe souterraine pour combler nos besoins en eau potable, nous devons garantir la sécurité et la protection de cette ressource vitale.

Dans l'ensemble, ces problèmes minent l'image de notre province et menacent notre mode de vie.

Mon gouvernement a pour objectif d'assurer la qualité de notre eau potable, la protection des eaux de surface, la conservation des sols, l'amélioration de la qualité de l'air et un développement soucieux de l'environnement. Mon gouvernement accorde encore beaucoup d'importance à ces initiatives.

Nous devons léguer un environnement sain et sécuritaire aux générations futures et de nombreuses percées ont déjà été réalisées dans bien des secteurs.

*« Notre qualité de vie dépend largement du maintien de la qualité de notre sol et de nos ressources en eau. »*

Au cours des six dernières années, le gouvernement et le secteur industriel ont grandement investi dans les mesures de protection de notre environnement. Plus de 12 millions de dollars ont servi à financer des projets de conservation de l'eau et des sols; des zones tampons ont été établies et les rotations triennales sont maintenant obligatoires en agriculture.

La réglementation sur l'utilisation des pesticides est dorénavant plus sévère et des pratiques de lutte antiparasitaire intégrées ont été adoptées; les producteurs biologiques ont maintenant accès à du soutien financier et à du personnel qualifié; l'accès du bétail aux cours d'eau a pratiquement été éliminé; la majorité des producteurs agricoles ont élaboré un plan environnemental; le taux de reboisement est à la hausse et un nouveau programme a été mis sur pied pour fournir une aide technique et financière aux propriétaires de terrains boisés afin de les inciter à adopter des pratiques sylvicoles alternatives à la coupe à blanc.

Pour améliorer davantage la viabilité de nos ressources, la plupart des recommandations de la Table ronde sur la mise en valeur et la bonne intendance des ressources ont été mises en oeuvre.

Mon gouvernement a également élaboré une Stratégie visant l'eau potable. En effet, des trousseaux de renseignements sont offertes au public pour la planification, la construction et l'entretien de puits et de systèmes d'épuration privés; des guides ont été mis à la disposition des entrepreneurs en ce qui concerne les systèmes autonomes d'approvisionnement en eau et d'assainissement des eaux usées; les techniciens sur le terrain ont accès à de nouveaux manuels sur l'évaluation de l'adéquation d'un site à recevoir un système d'évacuation des eaux usées et, enfin, de nouveaux règlements sont en place en ce qui concerne les mesures de sécurité pour les puits et les systèmes d'épuration.

Pour ce qui est de l'approvisionnement en eau des municipalités, mon gouvernement a élaboré et est en train de mettre en oeuvre de nouvelles réglementations en matière de surveillance des eaux et de rapport public en ce qui concerne l'approvisionnement central en eau et les systèmes de traitement des eaux usées.

Malgré toutes ces mesures, notre province et sa population sont toujours confrontées à de nombreux problèmes environnementaux, lesquels ne peuvent que s'aggraver à moins d'adopter dès maintenant des comportements de solution positifs.

*« ... la plupart des recommandations de la Table ronde sur la mise en valeur et la bonne intendance des ressources ont été mises en oeuvre. »*

## *Action globale*

Dans cette optique, mon gouvernement annonce une nouvelle Politique de développement durable des ressources pour planifier l'avenir de l'agriculture, des pêches et de l'industrie forestière à l'Île-du-Prince-Édouard.

L'objectif principal de cette nouvelle politique est de veiller sur la santé de notre environnement, la vitalité de notre économie et le mieux-être de notre population. Nous le devons à notre Île, à nous-mêmes et surtout à nos enfants.

La Politique de développement durable des ressources comprend, entre autres :

- la révision des lois actuelles pour les rendre plus exécutoires;
- des incitatifs fiscaux pour favoriser les pratiques de production plus responsables;
- l'introduction de l'observance absolue comme condition d'admissibilité aux programmes;
- la désignation « Select » pour reconnaître et récompenser les fermes qui ont élaboré et mis en oeuvre un plan de pratiques durables.

De plus, de nouveaux projets seront mis de l'avant en matière de réduction de l'utilisation des pesticides, d'évaluation des cultures alternées à fort rapport économique, d'identification des utilisations alternatives des cultures existantes et de stimulation des mesures qui favorisent une plus grande diversité de notre industrie agricole.

La *Environmental Protection Act* (Loi sur la protection de l'environnement) sera modifiée pour renforcer les dispositions visant les zones tampons des tournières et les pratiques aratoires antiérosives. De nouveaux règlements seront préparés et les sanctions rattachées aux pénalités seront plus sévères.

L'administration de la *Pesticides Control Act* (Loi sur le contrôle des pesticides) sera transférée au ministère des Pêches, de l'Aquaculture et de l'Environnement qui possède déjà le principal mandat en matière de protection de l'environnement.

On redoublera d'effort pour mieux renseigner les producteurs quant aux méthodes de conservation des sols et à l'aménagement et à l'entretien des zones tampons.

Mon gouvernement s'engage à appuyer la recherche sur les effets des pesticides sur l'habitat aquatique et sur l'amélioration des méthodes

d'exploitation des sols. Les travaux conjoints avec l'Agence fédérale de réglementation des pesticides vont se poursuivre afin de mettre sur pied un plan stratégique de gestion durable des récoltes dans le domaine de la culture de la pomme de terre.

Les mortalités massives de poissons survenues au cours des dernières années indiquent de sérieux problèmes liés à l'utilisation et à l'intendance des sols. Le ministère des Pêches, de l'Aquaculture et de l'Environnement doit embaucher un biologiste spécialisé dans les pêches en eau douce pour obtenir une perspective écologique sur ces incidents inacceptables.

Pour parvenir plus rapidement à un approvisionnement en eau salubre, mon gouvernement verra à renforcer sa Stratégie visant l'eau potable.

La Division des ressources en eau du ministère des Pêches, de l'Aquaculture et de l'Environnement sera réaménagée pour inclure une section dédiée à l'eau potable laquelle sera dotée des ressources appropriées pour mener à bien ses travaux.

Une nouvelle agence provinciale verra le jour pour permettre de combiner les services de laboratoire des secteurs de l'environnement et de l'agriculture, et des démarches seront entreprises pour obtenir la pleine accréditation des services d'analyse d'eau, de microbiologie et de chimie.

Pour assurer la sécurité de nos sources d'alimentation en eau potable, mon gouvernement entreprendra des négociations avec ses partenaires des niveaux fédéral et municipal quant aux besoins financiers nécessaires à l'expansion et à la mise à jour des systèmes d'approvisionnement en eau et de traitements des eaux usées de nos municipalités.

Mon gouvernement souhaite établir de nouveaux partenariats entre le public, l'industrie et le gouvernement en ce qui a trait à notre relation avec la terre, l'air et l'eau, éléments dont nous dépendons tous.

Mon gouvernement continuera de travailler avec les organismes et les collectivités afin de favoriser un esprit de collaboration pour s'attaquer aux problèmes environnementaux.

*« Pour parvenir plus rapidement à un approvisionnement en eau salubre, mon gouvernement verra à renforcer sa Stratégie visant l'eau potable. »*



## *Une tradition de qualité sur terre et en mer*

**N**ous améliorons notre qualité de vie en renforçant le secteur des ressources naturelles.

Le principal moteur de notre économie, l'industrie alimentaire – plus particulièrement les secteurs de l'agriculture et des pêches – continuera de croître et de se développer avec l'aide de mon gouvernement.

Mon gouvernement s'engage à mettre en oeuvre de nouvelles initiatives pour élargir l'industrie de l'agriculture, des pêches et de l'alimentation. Une plus grande diversification entraînera de nouvelles occasions de croissance et de développement et fera augmenter la contribution de ces secteurs à notre économie et à nos collectivités rurales.

### *Agriculture et foresterie*

Une nouvelle stratégie visant à élargir le secteur de l'élevage sera mise en oeuvre. L'expansion de la production animale aura pour effet de favoriser l'intégration accrue de tous les secteurs de l'industrie agricole et d'appuyer sa croissance durable.

Le succès de la marque *Atlantic Tender Beef Classic*, récompensée par un prix, et l'initiative de mon gouvernement pour mettre en place une nouvelle installation de transformation du bœuf à l'Île-du-Prince-Édouard favoriseront la croissance de cet important secteur.

Une nouvelle coopérative de prêts aux engraisseurs a ouvert ses portes pour favoriser la rentabilité des producteurs de bœuf. En outre, une nouvelle coopérative pour les opérations vache-veau vient favoriser l'expansion de la production.

D'autres mesures sont adoptées pour favoriser le secteur de l'élevage du porc. Un nouveau programme, au coût de 1,5 million de dollars, vise le repeuplement des troupeaux pour améliorer leur santé et leurs caractères héréditaires.

« Nous améliorons notre qualité de vie en renforçant le secteur des ressources naturelles. »

« Le succès de la marque *Atlantic Tender Beef Classic*, récompensée par un prix, et l'initiative de mon gouvernement pour mettre en place une nouvelle installation de transformation du bœuf à l'Île-du-Prince-Édouard favoriseront la croissance de cet important secteur. »

Mon gouvernement travaille aussi en étroite collaboration avec l'industrie laitière pour en améliorer la productivité et pour tirer profit de nos normes génétiques élevées auprès des marchés extérieurs.

Mon gouvernement s'engage à poursuivre ses efforts de diversification dans d'autres secteurs. Par exemple, une stratégie de développement de la canneberge est appliquée afin d'appuyer la commercialisation de cette nouvelle culture dans notre province, et le statut de fermier authentique est octroyé aux producteurs dont les cultures en sont encore au stade du développement.

Un nouveau programme d'assurance agricole sera mis à la disposition des producteurs de fraises. Le programme de culture des choux sera révisé et renforcé, de même que l'appui aux producteurs biologiques.

Les projets d'Agri-forêt comportant des espèces à fort rapport économique seront appuyés, particulièrement s'ils sont situés sur des sols en pente en altitude et dans les zones tampons. De nouvelles occasions de création de richesse sur les terres provinciales sont créées par l'entremise du Conseil sur les forêts publiques et nous procédons à l'évaluation des nouvelles cultures alternées à meilleur rapport économique. Dans l'ensemble, toutes ces mesures et bien d'autres encore permettront d'élargir la gamme des produits d'agriculture, d'alimentation et de foresterie fabriqués et commercialisés ici.

En raison du besoin d'attirer de nouveaux participants dans l'industrie agricole, mon gouvernement annoncera un programme d'apprentissage ayant pour but d'aider les nouveaux cultivateurs à s'établir. D'autres éléments du Programme des futurs agriculteurs sont en cours d'élaboration pour pouvoir répondre au manque de producteurs qualifiés et novateurs.

### ***Les pêches***

Mon gouvernement continuera d'offrir son appui à l'industrie des pêches en représentant ses intérêts auprès du gouvernement fédéral sur des questions d'importance telles que le développement à long terme d'un plan de gestion du homard, le règlement du conflit sur les zones de pêche au homard et l'accès à notre juste part des ressources halieutiques.

Les administrations portuaires profiteront d'un nouveau projet élaboré par mon gouvernement concernant les futurs impôts fonciers provinciaux pour les ports de bateaux de plaisance.

*« Le secteur de l'aquaculture ne cesse de faire prospérer les pêches et l'industrie comme telle, ce qui représente une importante contribution pour nos communautés rurales. »*

Le secteur de l'aquaculture ne cesse de faire prospérer les pêches et l'industrie comme telle, ce qui représente une importante contribution pour nos communautés rurales.

Toutefois, le développement du secteur fait face à de nombreuses questions qui nécessiteront d'adopter des pratiques de production durables. Par exemple, les producteurs de certaines régions élaborent des plans de gestion visant à limiter la production et à assurer la viabilité; l'industrie coquillière a pour sa part élaboré un code de pratique et une politique environnementale.

Pour favoriser de telles initiatives, mon gouvernement doit réaffecter les ressources actuelles de façon à créer un programme d'aquaculture viable pour aider les aquaculteurs et les transformateurs à évaluer de nouvelles méthodes et technologies afin de garantir la viabilité à long terme du secteur de l'aquaculture.

Mon gouvernement s'engage à travailler davantage de concert avec le gouvernement fédéral pour aider le secteur de l'aquaculture à gérer les problèmes liés à l'invasion d'espèces non indigènes telles que l'ascidie plissée, le codium et le crabe vert.

## *Les occasions passent par la scolarité*

**S**ans accès aux connaissances ni acquisition de compétences, la qualité de vie est absente.

L'apprentissage continu est un des éléments clés de la qualité de vie que mon gouvernement souhaite à tous les Insulaires. L'existence d'une culture de l'apprentissage, qui valorise l'acquisition de connaissances et vante le succès et l'excellence de toute démarche d'apprentissage est l'un des principes de base d'une économie robuste et dynamique.

L'Île-du-Prince-Édouard se veut une telle société et il est grand temps de placer l'apprentissage sous les feux de la rampe.

*« Sans accès aux connaissances ni acquisition de compétences, la qualité de vie est absente. »*

Les Insulaires sont passionnés d'éducation. Ils savent que la santé économique, sociale et même physique de la population sont intimement liées à leur niveau de scolarisation.

Mon gouvernement comprend bien le lien solide qui existe entre le niveau de scolarisation et tant la participation à la population active que le niveau élevé de revenus. Nous savons que l'économie est en constante évolution et que les emplois de l'avenir nécessitent une scolarisation et une formation de plus en plus élevées.

Mon gouvernement poursuit ses engagements en vertu du Plan de construction et de rénovation des écoles de l'Île. Plus tôt cette année, des cérémonies officielles ont eu lieu pour marquer la fin des rénovations de l'école Parkdale et l'ouverture d'une nouvelle école combinée à un centre communautaire dans la région de Summerside-Miscouche. En outre, l'agrandissement de l'école Miscouche Consolidated est terminé et son ouverture officielle aura lieu plus tard cet automne. Enfin, le creusage est commencé pour les grands travaux de rénovation de l'école secondaire régionale de Kinkora.

Mon gouvernement a connu bien du succès avec son plan de construction d'écoles. Nous pouvons être fiers d'avoir pu résoudre des problèmes importants en matière d'installations, lesquels étaient dus à des années de sous-financement dans ce domaine. Les efforts doivent se poursuivre avec les travaux prévus pour l'école secondaire de Bloomfield et l'école intermédiaire de Summerside.

Bien que l'infrastructure et les milieux d'apprentissage sains soient essentiels pour nos élèves, mon gouvernement est conscient qu'il faut établir un équilibre entre le financement des travaux de construction et de rénovation et le financement des programmes et des opérations.

Mon gouvernement est fier de notre système de maternelles communautaires publiques. Nous savons que les ressources axées sur les premières années de la vie des enfants représentent un bon investissement. Mon gouvernement augmentera son appui au programme de maternelles pour leur permettre d'acquérir d'autres ressources au profit des enfants de l'Île.

Mon gouvernement s'engage à veiller à ce que nos plus jeunes citoyennes et citoyens soient prêts à apprendre lorsqu'ils commencent à fréquenter le réseau d'écoles publiques.

*« ... il est grand temps  
de placer  
l'apprentissage sous les  
feux de la rampe. »*

Au cours d'un long processus de consultation, on a conclu que les enfants devraient être plus âgés lorsqu'ils commencent leur première année pour qu'ils puissent tirer pleinement avantage de cet important chapitre de leur jeune vie. En conséquence, mon gouvernement souhaite adopter les modifications nécessaires au règlement afin de s'assurer que les enfants inscrits en première année auront six ans au 31 août de l'année scolaire. De tels changements seront appliqués progressivement sur une période de quelques années.

Mon gouvernement va continuer d'être à l'écoute en investissant davantage auprès des plus jeunes élèves.

Les Insulaires nous ont dit qu'il existe un besoin pressant de ressources additionnelles dans le domaine de l'appui aux programmes et aux opérations du réseau d'écoles publiques.

Au cours des dernières années, d'importantes ressources ont été investies pour soulager la pression financière liée aux programmes applicables aux élèves présentant des besoins spéciaux. Pour l'année scolaire en cours, un montant de 1,2 million de dollars a été accordé aux commissions scolaires pour les aider surtout dans ce domaine. Le financement sert, entre autres choses, à embaucher de nouveaux éducateurs spécialisés et enseignants ressources, de même que des aide-enseignants et d'autres travailleurs auprès des jeunes.

Mon gouvernement a couvert les déficits d'exploitation des commissions scolaires et nous espérons que ces ressources supplémentaires, principalement vouées aux enfants présentant des besoins spéciaux, pourront alléger les pressions financières.

Mon gouvernement s'est acquitté de ses engagements visant à maintenir le nombre de postes d'enseignants malgré la diminution des inscriptions scolaires. Il s'agit là d'une mesure importante si nous souhaitons continuer d'améliorer notre rapport élèves-enseignant.

### ***L'accent sur l'alphabétisation***

L'alphabétisation est une compétence essentielle à l'apprentissage. Nous apprenons d'abord à lire, puis nous lisons pour apprendre. Mon gouvernement a investi d'importantes ressources destinées à améliorer les programmes et services d'alphabétisation de l'Île-du-Prince-Édouard. Nous croyons que le niveau d'alphabétisation des Insulaires s'améliore, mais nous savons aussi qu'il reste bien du travail à accomplir et que

*« Mon gouvernement va continuer d'être à l'écoute en investissant davantage auprès des plus jeunes élèves. »*

l'intervention précoce et la démarche d'alphabétisation familiale sont des mesures clés pour améliorer les faibles capacités de lecture et d'écriture.

Mon gouvernement a mis en oeuvre un programme de lecture qui connaît beaucoup de succès en première année. La réaction des parents et des enseignants au programme est très positive et mon gouvernement s'engage à augmenter les ressources dédiées à ce programme pour permettre à encore plus d'enfants de connaître les joies d'un succès précoce en lecture.

Mon gouvernement s'engage à améliorer les capacités de lecture et d'écriture de tous les Insulaires. Le Programme estival de tutorat pour enfants est l'une de nos réussites. En 1998, première année d'opération de ce programme, cinq tuteurs travaillaient auprès de 97 élèves du primaire. L'été dernier, 23 tuteurs, dont la majorité poursuivent des études post-secondaires en enseignement, travaillaient auprès d'environ 600 élèves. Il ne s'agit que d'un des nombreux exemples qui illustrent l'engagement de mon gouvernement envers les partenariats visant l'atteinte d'objectifs communs.

### *Apprentissage des adultes*

L'économie axée sur le savoir exige une main-d'oeuvre plus qualifiée et plus flexible. Étant donné les tendances démographiques, nous nous attendons à subir une pénurie de main-d'oeuvre, particulièrement d'ouvriers qualifiés. Mon gouvernement s'engage à poursuivre des avenues novatrices et efficaces pour accroître les compétences et les aptitudes des Insulaires, et à mettre l'accent sur notre engagement envers l'éducation.

Nous sommes fiers des réalisations, de la réputation et de l'importante contribution à notre économie de nos deux institutions post-secondaires, soit le Collège Holland et l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard. Mon ministre de l'Éducation veut travailler de concert avec ces établissements dans le but d'élaborer un nouveau plan de financement pluriannuel pour permettre à ces derniers de planifier un avenir prometteur.

Bien que la pénurie prévue au plan de la main-d'oeuvre représente un défi pour notre province, elle offre également des occasions aux nombreux jeunes qui se préparent à entrer sur le marché du travail, de même qu'aux adultes qui souhaitent réorienter leurs carrières par l'entremise de nouvelles formations.

*« Mon gouvernement s'engage à travailler avec les employeurs pour déterminer les pénuries futures de main-d'oeuvre et pour mettre en place des programmes et des mesures incitatives orientés vers les domaines où les manques sont prévus. »*

Mon gouvernement s'engage à travailler avec les employeurs pour déterminer les pénuries futures de main-d'œuvre et pour mettre en place des programmes et des mesures incitatives orientés vers les domaines où les manques sont prévus. Notre compétitivité en tant que province dépend de notre capacité à relever les défis actuels et futurs dans le domaine de la main-d'œuvre.

Nous savons qu'une main-d'œuvre qualifiée est essentielle à la croissance continue de l'économie de notre province. Les apprentis sont de plus en plus nombreux et ils ont besoin de formation technique. Mon gouvernement se penchera sur la façon d'améliorer nos perspectives d'avenir en matière de formation professionnelle et de formation dans les métiers.

## *Une bonne santé grâce à des soins de qualité*

**M**on gouvernement comprend que le déterminant le plus important de la qualité de vie est notre capacité d'avoir accès à des soins de santé et à des services sociaux de qualité.

La santé est notre ressource la plus importante et mon gouvernement s'engage à aider les Insulaires à demeurer en santé, à améliorer les services de santé et à accroître sa responsabilisation envers le public en surveillant constamment les progrès effectués dans le domaine de la santé et en faisant rapport régulièrement.

Mon gouvernement a récemment publié un rapport-clé sur la santé des Insulaires. Le rapport confirme les résultats d'autres études qui démontrent que les Insulaires sont très satisfaits de la qualité de nos services de santé et de leur accessibilité. Il réaffirme également le besoin d'adopter des stratégies globales pour s'attaquer au problème des taux élevés de maladies chroniques telles que le cancer, la maladie du cœur et le diabète. À l'aide des connaissances, des compétences et du soutien nécessaires, les taux d'incidence et de récurrence de ces maladies peuvent être grandement réduits.

*« Mon gouvernement comprend que le déterminant le plus important de la qualité de vie est notre capacité d'avoir accès à des soins de santé et à des services sociaux de qualité. »*

À ces fins, mon gouvernement effectuera, au cours de la prochaine année, la mise en œuvre de plusieurs stratégies visant à prévenir et à réduire les maladies chroniques dans notre province.

En partenariat avec les collectivités de l'Île, nous procéderons à la mise en œuvre d'une Stratégie provinciale menant à un mode de vie sain afin d'inciter les Insulaires à poser des choix de vie sains et de les aider à adopter de bonnes habitudes de vie. La Stratégie menant à un mode de vie sain tentera d'améliorer nos résultats dans trois secteurs importants : la saine alimentation, l'activité physique et la réduction du tabagisme.

En plus de promouvoir des choix de vie sains, nous mettrons en place dans toute la province des mécanismes de coordination des efforts des professionnels de la santé, des individus et des collectivités afin d'aider les Insulaires à prévenir, à réduire et à gérer les maladies chroniques.

Nous allons travailler de concert avec nos partenaires communautaires dans le but d'élaborer une première Stratégie de lutte contre le cancer à l'Île-du-Prince-Édouard, en s'appuyant sur le modèle de la Stratégie nationale de lutte contre le cancer.

Mon gouvernement est conscient que l'incidence de maladies chroniques telles que le diabète de type 2 augmente avec le vieillissement de la population. C'est pourquoi nous continueront à accroître les investissements dans les domaines de l'information sur le diabète et de la gestion des maladies.

En dernier lieu, nous ferons faire un grand pas à notre province dans la lutte contre les maladies chroniques en introduisant et en votant la *Smoke-Free Public Places Act* (Loi sur les endroits publics sans fumée), cet automne, laquelle garantira des endroits publics sans fumée à l'Île-du-Prince-Édouard.

### ***Poursuivre notre plan d'action pour les enfants***

La santé et le mieux-être tout au long d'une vie sont largement déterminés au cours des premières années. C'est la raison pour laquelle plusieurs initiatives seront mises en œuvre dans le cadre de notre Stratégie de développement des enfants en santé afin d'améliorer les résultats chez les enfants en matière de santé, de comportement, de développement affectif et de capacité d'apprentissage.

Mon gouvernement effectuera d'importants investissements au plan des services de dépistage et d'évaluation auprès des enfants, de la naissance à

« ... nous ferons faire un grand pas à notre province dans la lutte contre les maladies chroniques en introduisant et en votant la *Smoke-Free Public Places Act* (Loi sur les endroits publics sans fumée),  
... »



l'âge de trois ans, et de leurs parents, par l'entremise de notre programme Meilleur départ. Ce projet provincial d'intervention précoce vise à déterminer les facteurs de risque potentiels en matière de mauvais traitements et de négligence, à améliorer les aptitudes parentales et, par le fait même, la qualité de vie.

Notre nouveau projet de Partenariats pour les enfants vient appuyer une formule de développement communautaire visant à prendre soin des enfants en offrant des fonds qui servent à renforcer les Réseaux d'action pour enfants afin d'améliorer les résultats chez les enfants de notre province.

Au cours de la prochaine année, mon gouvernement s'activera à améliorer encore plus les services d'intervention précoce au niveau préscolaire auprès des enfants autistiques par l'embauche d'experts dans les domaines du comportement, de la programmation et de l'intervention, lesquels amélioreront ainsi notre capacité d'offrir des services d'appui à ces enfants et à leurs familles.

La protection et le soin des enfants de même que l'appui aux familles sont des obligations importantes que mon gouvernement prend très au sérieux. La santé et le mieux-être des enfants sont des responsabilités précieuses confiées aux parents, aux familles, aux collectivités et au gouvernement. Notre principal objectif en tant que société devrait toujours être la sécurité physique et matérielle de nos enfants. Toutefois, lorsqu'ils ont besoin d'être protégés, il faut pouvoir agir efficacement, avec respect et légalement.

Cette année, nous poursuivrons l'évolution de notre nouvelle *Child Protection Act* (Loi sur la protection de l'enfant) en y apportant des modifications de façon à la renforcer et nous adopterons de nouvelles dispositions pour permettre aux enfants d'obtenir plus rapidement les soins dont ils ont besoin.

### ***Les infrastructures et les outils pour y arriver***

Mon gouvernement reconnaît le besoin de poursuivre les investissements dans les établissements de santé et la technologie qui s'y rattache. Au cours de la prochaine année, nous procéderons à l'ouverture d'un nouvel hôpital de 50 millions de dollars à Summerside et à l'ajout d'une aile de soins à long terme à l'hôpital communautaire de O'Leary.

Un nouveau système IRM entrera en opération pour la première fois à l'Hôpital Queen Elizabeth, de même que l'accélérateur linéaire du Centre de traitement du cancer de l'Î.-P.-É.

Mon gouvernement continuera d'établir des centres de médecine familiale aux quatre coins de la province où des médecins de famille salariés travaillent en équipes avec d'autres professionnels de la santé. En outre, d'autres initiatives de soins primaires vont favoriser une meilleure accessibilité aux services.

Nous continuerons d'appuyer le recrutement des professionnels de la santé et à maintenir l'effectif.

Mon gouvernement est préoccupé par l'accroissement de la demande de soins de santé mentale ainsi que par la pression toujours grandissante que les maladies mentales imposent aux familles de l'Île. Pour cette raison, nous prévoyons investir de façon significative dans les domaines de la prévention des maladies mentales, de l'intervention précoce et des traitements dans toutes les régions de la province. Les dits investissements comprennent le soutien à domicile pour les familles avec un enfant atteint de problèmes de santé mentale et le soutien accru aux familles des personnes atteintes d'une maladie mentale grave et persistante.

De plus, nous souhaitons travailler de pair avec la communauté acadienne et francophone à l'amélioration de l'accès aux soins de santé et aux services sociaux en français.

*« Nous continuerons d'appuyer le recrutement des professionnels de la santé et à maintenir l'effectif. »*

## *Mettre les gens et les collectivités au premier plan*

**L**es bons emplois et les collectivités prospères sont garants d'une meilleure qualité de vie.

Nos collectivités, tant rurales qu'urbaines, sont la pierre angulaire de notre province. En créant des partenariats avec nos collectivités, nous apportons non seulement la viabilité à long terme à nos régions, mais nous améliorons aussi la qualité de vie de ceux et celles qui y vivent et qui y travaillent.

Mon gouvernement est parfaitement conscient de la richesse des talents présents partout dans la province et de la volonté des Insulaires de travailler ensemble pour le bien de la collectivité.

*« Les bons emplois et les collectivités prospères sont garants d'une meilleure qualité de vie. »*

Nous avons tenté de créer des liens avec les collectivités de l'Île afin d'aller de l'avant tous ensemble. Nous croyons que les projets proposés par les collectivités elles-mêmes sont ceux qui ont le plus de succès, et mon gouvernement est convaincu que chacune des réussites profite à toute la province.

Le Bureau de développement communautaire continue d'accumuler les réussites. L'an dernier, mon gouvernement a appuyé 39 projets communautaires de l'Île et demeure engagé à bâtir des collectivités solides par l'entremise de partenariats avec les gens et leur communauté. Le programme doit être élargi pour qu'un plus grand nombre de collectivités puissent profiter du soutien et du progrès.

Les organismes de bénévoles et caritatifs continuent d'assurer un rôle de chefs de file en matière d'initiatives de développement communautaire dans notre province. Nous les appuyerons en subventionnant la main d'œuvre pour que les projets aient ainsi les ressources nécessaires à leur disposition et pour créer des occasions d'emploi dans les collectivités de l'Île.

L'an dernier, nous avons rendu hommage à nos bénévoles dans le cadre de célébrations qui soulignaient l'Année internationale des volontaires des Nations Unies. Mon gouvernement tient à poursuivre cet hommage en instaurant un programme de reconnaissance pour les Insulaires qui se dévouent à des organismes communautaires ou caritatifs dignes de ce nom.

Mon gouvernement sait que nos collectivités et notre population ont le sport et la vie active à coeur. Les investissements dans les sports et les loisirs sont importants pour assurer la qualité de vie et réduire à long terme les coûts de soins de santé. Par conséquent, nous avons travaillé de pair avec des partenaires de notre réseau provincial des sports pour élaborer une stratégie des sports pour l'Île-du-Prince-Édouard. Mon gouvernement s'engage à mettre cette stratégie de l'avant en s'assurant que ses démarches répondront aux besoins et aux aspirations des Insulaires voués à l'amélioration de nos collectivités par l'entremise des sports et des loisirs.

Pour leur part, les aînés poursuivent leur importante contribution à notre province et à nos collectivités. Nous souhaitons donc poursuivre les travaux du Conseil consultatif sur les personnes âgées pour offrir des solutions aux préoccupations pertinentes de nos aînés telles que le transport public, un programme renouvelé de réparations domiciliaires et les questions de santé et de modes de vie.

### ***Croissance de l'emploi et occasions d'affaires***

Pour que nos collectivités réussissent pleinement, les Insulaires doivent être assurés de pouvoir trouver du travail.

*« Les investissements dans les sports et les loisirs sont importants pour assurer la qualité de vie et réduire à long terme les coûts de soins de santé. »*

*« Mon gouvernement s'engage à fournir les appuis nécessaires à la création d'emploi dans toutes les régions de l'Île-du-Prince-Édouard. »*

Mon gouvernement s'engage à fournir les appuis nécessaires à la création d'emploi dans toutes les régions de l'Île-du-Prince-Édouard.

L'établissement d'un service de dépannage informatique (Help Desk Now) à Bloomfield ajoutera près de 100 emplois dans la région de Prince-Ouest. Pour sa part, le réseau de soutien en direct (On-line Support) a installé un centre d'appels à Montague qui emploiera près de 120 Insulaires dans cette collectivité dynamique de l'Est.

Mon gouvernement poursuit la mise en oeuvre de son plan de développement économique pour l'Île-du-Prince-Édouard en faisant le pont entre la tradition et les technologies.

Pour toutes ces raisons, la Coop Atlantique a décidé d'installer un établissement de transformation du boeuf dans notre province, ce qui occasionne non seulement la création de nouveaux emplois, mais permet aussi à notre communauté agricole de se diversifier. En outre, mon gouvernement a financé les municipalités de Cardigan, Kensington et O'Leary pour les aider à établir des centres de TI en région, lesquels doivent servir d'incubateurs d'entreprises afin de favoriser les occasions d'affaires pour les Insulaires intéressés par ce secteur dynamique.

Et ce n'est pas terminé.

Pour poursuivre les progrès réalisés dans le secteur de la recherche et du développement, nous établirons une société de la Couronne engagée dans la recherche et l'innovation, dont le mandat sera d'aider à la commercialisation des produits de recherche et d'appuyer les innovations.

L'accès aux capitaux demeure une question d'importance capitale pour les petites entreprises. Pour aider les entreprises de l'Île à combler leurs besoins en capitaux, le ministère du Développement et de la Technologie doit mener une offensive de mise en marché d'un nouveau programme provincial destiné aux immigrants potentiels. L'objectif du programme est de rendre les capitaux de placement plus accessibles aux entreprises de l'Île, nouvelles ou existantes.

Même si notre taux d'emploi est en hausse constante, certaines régions de la province, généralement aux extrémités géographiques, sont toujours aux prises avec des taux de chômage supérieurs à la moyenne. Pour tenter de régler ce problème, nous nous engageons à cibler des entreprises et des occasions d'investissement pour que les Insulaires de ces régions aient accès à des occasions d'emploi significatives, peu importe leur lieu de résidence à l'Île-du-Prince-Édouard.

Les gouvernements ne dirigent pas le développement économique, ils s'associent aux collectivités et aux individus pour provoquer les occasions.

*« Les gouvernements ne dirigent pas le développement économique, ils s'associent aux collectivités et aux individus pour provoquer les occasions. »*

Pour veiller à ce que le gouvernement continue à offrir des partenariats convenables aux entreprises et aux entrepreneurs, le ministère du Développement et de la Technologie mettra en œuvre un programme global et intégré d'appui aux petites entreprises pour donner de la vitalité à ce secteur important de l'économie provinciale.

Notre industrie du tourisme continue à être un joueur important de notre économie. La dernière saison a connu une autre augmentation des revenus du tourisme. Notre gouvernement poursuivra son travail de partenariat avec l'industrie touristique pour faire en sorte que notre plan de marketing dispose des ressources nécessaires et continue d'attirer de nouveaux marchés tout en maintenant ceux qui existent déjà.

Au sein de l'industrie, il devient de plus en plus pressant de trouver une solution pour étendre les saisons intermédiaires et établir un produit touristique d'hiver amélioré pour que notre secteur du tourisme puisse continuer de croître et de prospérer. À cette fin, mon gouvernement travaillera avec l'industrie et ses représentants pour accroître notre produit actuel en solidifiant notre statut de destination de choix auprès des voyageurs en toute saison.

Un réseau de voies de communication fiables entre les collectivités est un élément essentiel au progrès de notre province. Les entreprises ont besoin de faire circuler leurs produits et services partout dans l'Île et vers d'autres provinces sans discontinuité. De même, le public qui emprunte les routes de l'Île a droit à un réseau routier sûr et efficace. Mon gouvernement continuera à l'améliorer et à solliciter le partenariat du gouvernement du Canada pour moderniser davantage les chemins et les routes de l'Île-du-Prince-Édouard.

*« Un réseau de voies de communication fiables entre les collectivités est un élément essentiel au progrès de notre province. »*

### ***Madame la Présidente, membres de l'Assemblée législative...***

On vous demandera d'étudier un bon nombre de propositions législatives qui, si elles sont mises en œuvre, permettront à notre province et à notre population d'avoir un meilleur accès à une qualité de vie accrue.

À titre de représentants des espoirs et des aspirations de cette magnifique province, les Insulaires se fient grandement à votre capacité de vous acquitter de vos tâches. Que les générations futures fassent un retour sur les travaux de cette Assemblée et apprécient votre engagement à renforcer la position de l'Île-du-Prince-Édouard et à améliorer la qualité de vie de sa population.

Puisse la divine providence guider cette Assemblée dans ses délibérations.